



LES ARTS DE LA RUE
A L'HONNEUR voir p. 13

@ Cie Pièces et main d'oeuvre / Spectacle L'Effet Barnum

Restauration scolaire



© société API Restauration

Dès septembre, un nouveau prestataire prendra la gestion de la restauration scolaire.

Page 10

AU MENU

ce que vous pourrez retrouver, entre autres, dans ce numéro...

DOSSIER - PAGES 4 A 5

RENAISSANCE CULTURELLE

NUMÉRIQUE - PAGE 6

2 ANS POUR ÊTRE CONNECTÉ

URBANISME - PAGE 7

PLAN LOCAL D'URBANISME

SOCIAL - PAGE 9

ANALYSE BESOINS SOCIAUX

EXPRESSION - PAGE 15

LA PAROLE EST AUX ÉLUS



VILLE DE
**LOUHANS
CHÂTEAURENAUD**

L'ÉDITO DU MAIRE



«**E**nfin, l'été ! Même si la météo, à l'heure où j'écris ces lignes, peine à nous aider, voici malgré tout la belle saison avec une culture qui elle, va rayonner sur toute la ville. En effet, après des mois de confinement, l'espoir renaît – notamment grâce à notre centre de vaccination – et c'est bien la joie, la cordialité, le plaisir des moments partagés qui va reprendre le dessus.

La liste des animations est assez grande, portées souvent par les bénévoles, par les associations et la ville propose elle aussi une très sympathique saison culturelle 2021-2022. La plaquette de présentation du programme culturel municipal, d'ailleurs jointe à cette édition, est disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet de la ville. Tous les élus se joignent à moi pour vous souhaiter de vivement profiter de ces spectacles, animations, de tous ces moments qui font de la vie un plaisir.

Je suis également spécialement heureux de voir le retour de la « Fête de l'AOP » Volaille de Bresse sous un nouveau format : un pique-nique géant place de la charité, avec des animations telles que l'exposition de véhicules anciens par des passionnés.

Toutes ces initiatives, ce programme, démontrent l'importance du rayonnement de la « ville centre » dans un périmètre rural comme le nôtre. Les habitantes et habitants de la Bresse, et parfois au-delà, s'y retrouvent pour échanger, découvrir, commercer, fêter... vivre ! Nos petites villes ont donc tout intérêt à renforcer leur attractivité et l'État ne s'y est pas trompé en donnant à Louhans-Châteaurenaud le label de « Petites villes de demain », force d'attractivité d'un territoire. Ce label nouvellement obtenu, facilitateur pour plusieurs démarches administratives, va nous permettre, ensemble une nouvelle fois, d'accompagner de nouveaux projets, que nous aurons plaisir à vous faire découvrir dans les mois prochains.

Vivons à fond ce bel été ! Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle saison estivale à Louhans-Châteaurenaud. »

Frédéric BOUCHET, Maire

Retrouvez l'actualité et les informations de la municipalité sur les outils disponibles :



www.louhans-chateaurenaud.fr



VIVRE SA VILLE - Le journal municipal de Louhans-Châteaurenaud
Directeur de la publication : Frédéric Bouchet
Rédacteur en chef : Aude Maheu / Les élus de la majorité
Conception - Réalisation - Crédit photos : service communication de la ville de Louhans-Châteaurenaud, Pixabay, Shutterstock, Freepick
Impression : imprimerie Printies - Tirage : 5000 exemplaires
Distribution : par les élus. - Dépôt légal : juillet 2021
Les articles contenus dans la page «Expressions» n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.
ISSN : 2425-715X



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



& des faits & des chiffres

29

C'est le nombre de personnes ayant participé à la première visite virtuelle commentée en live de l'Hôtel-Dieu ! En mai dernier, alors que les musées étaient toujours fermés au public, il a été proposé de découvrir notre joyau patrimonial grâce à une visite virtuelle expliquée par une médiatrice culturelle qui a répondu en direct à vos questions !

26 000

A ce jour, plus de 26 000 personnes se sont fait vacciner au centre de vaccination de Branges, depuis son ouverture en janvier dernier.

25

C'est le nombre de manifestations sur la période estivale ! Quelle joie que cette reprise d'activité, qu'elle soit sportive, culturelle ou associative !

590

Sur plus de 1900 questionnaires envoyés aux seniors habitant sur la commune, 590 ont souhaité répondre et donner ainsi leur avis sur des sujets variés comme l'habitat, l'autonomie, les services, le sentiment d'isolement...

140

Installé en 1881 rue des Dôdanès, l'atelier du journal l'Indépendant fête en 2021 ses 140 ans ! Jusqu'en 1984, le journal fut imprimé ici, au 29 de la rue des Dôdanès. En 1986, les locaux devinrent une antenne de l'écomusée de Pierre de Bresse, permettant ainsi la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine inestimable.

Évènement

FESTIVAL LES SOIRÉES BRESSANES



Nous avons connu le festival Les Nuits Bressanes (qui reviendra en 2022 pour notre plus grand bonheur) et leur programmation exceptionnelle ! En 2021, bienvenue au festival Les Soirées Bressanes dont la programmation n'a pas à rougir de celle de son grand frère !

Toujours à l'initiative de Monsieur Prudent, ces 3 soirées événements auront lieu du 27 au 29 août 2021 place de la Libération. Une manière de clôturer la saison estivale en beauté. L'idée de ce festival est d'offrir aux spectateurs un moment convivial dans un cadre plus intimiste en plein cœur de notre belle cité. Les Soirées Bressanes se dérouleront en format assis, afin de s'adapter aux protocoles sanitaires en vigueur dans le but d'assurer la sécurité de tous les festivaliers.

Pour cette première édition, le choix a été fait de mêler musique et humour pour ces trois soirs de fête.

Le vendredi 27 août, **Bénabar** et **Julien Clerc** monteront sur scène. Le lendemain, samedi 28 août, ce sera, à n'en pas douter, le RDV humour de l'été avec **Maxime Gasteuil** et **Ary Abittan**. Enfin, le dimanche 29 août, vous pourrez découvrir **Patrick Fiori** et **Michel Jonasz**.

Tarifs pour les concerts des 27 et 29 août :

65 € gradin placement libre / 75 € carré or ou numéroté

Tarifs pour la soirée humour du 28 août :

55 € gradin placement libre / 65 € carré or ou numéroté

Toutes les informations sur le site <https://lesnuitsbressanes.fr/soirees-bressanes/>

SAISON CULTURELLE 2021 - 2022



*Le spectacle **Oraison** de la compagnie Rasposo ouvrira la saison avec 2 représentations sous chapiteau.
©Ryo Ichii*

Cette saison débutera avec la dernière création du cirque Rasposo : **Oraison** ! Osons croire que l'intitulé de ce spectacle soit porteur d'espérance, comme une prière pour une saison culturelle non bouversée par de nombreux reports ou annulations. Une saison culturelle ouverte à toutes et tous sans restriction. La joie de partager, voyager, découvrir, rire, pleurer, applaudir...ENSEMBLE !

Lors de cette nouvelle saison, nous avons souhaité des thèmes forts pour des spectacles percutants qui nous invitent à réfléchir sur le monde dans lequel nous vivons et sur notre part

d'humanité. Seront ainsi abordés les thèmes de la déportation avec le spectacle **Charlotte Delbo** de la Structure compagnie, la fin de vie avec la création de la cie Valkyrira **Les vieux enfants**, ou encore les thèmes de la surconsommation et de la malbouffe avec la compagnie de l'Hyppoféroce et leur spectacle **Rêves d'une poule ridicule**. Mais il y a aura aussi de la légèreté, de la musique, de la magie, de l'humour... Alors soyons curieux !

Retrouvez toute la programmation sur la plaquette culturelle jointe à ce bulletin, sur le site internet de la Ville, et vos prochains RDV p.16.

POUR UN MEILLEUR ACCÈS A LA CULTURE

E-CARTE AVANTAGES JEUNES



Valable du **1er septembre au 31 août** de l'année suivante, la e-Carte Avantages Jeunes est destinée à tous les jeunes **de moins de 30 ans**.

Avec un prix d'achat très abordable de 8 €, elle offre **plus de 5000 bons plans sur la Bourgogne-Franche-Comté** (dont des offres sur Louhans-Châteaurenaud) pour découvrir la culture, le sport et pour bénéficier de réductions sur les loisirs et la vie quotidienne. Et également des **avantages incontournables** avec un bon d'achat de 6 € dans une librairie, un abonnement gratuit dans une bibliothèque, un retour TER gratuit avec le tarif jeune - 26 Bourgogne-Franche-Comté pour un aller acheté, un abonnement jeune TER Bourgogne-Franche-Comté hebdomadaire sur le parcours de son choix, un ticket aller gratuit pour un aller acheté pour un voyage en car.

Pour qui ?

Pour tous les jeunes de - 30 ans

Où l'acheter ?

Sur www.avantagesjeunes.com

Pourquoi ?

Pour bénéficier de + 5000 bons plans et offres sur la région !

PASS CULTURE

Valable **l'année de ses 18 ans**, le Pass Culture est un dispositif mis en place par l'État, favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et de diversifier les pratiques culturelles. Le pass culture est donc **une application** pour les jeunes de 18 ans sur laquelle ils disposent de **300 € pendant 24 mois** pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques. Le pass a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs, il n'est donc pas possible de se faire livrer des biens matériels. Les achats de biens numériques (ebook, SVoD, jeux vidéo...) sont plafonnés à 100 €.

Pour qui ?

Pour les jeunes de 18 ans

Où l'acheter ?

Sur www.pass.culture.fr

Pourquoi ?

Pour bénéficier de 300 € pendant 24 mois pour réserver des propositions culturelles et des offres numériques !



Numérique

2 ANS POUR ÊTRE CONNECTÉ

Dès septembre, deux conseillers numériques viendront renforcer les équipes des services municipaux pendant 2 années. Inlu dans le Plan de Relance de l'État, ce dispositif d'accueil de conseillers numériques est pris en charge à 100 %, à hauteur de 100 000 €.

L'objectif est d'accompagner le public vers l'autonomie numérique.



Suite aux évolutions sociétales, économiques et touristiques, la municipalité de Louhans-Châteaurenaud a décidé de moderniser ces services afin d'accompagner les usagers au numérique. Fière de son statut de « ville connectée » grâce à la mise en place du Wi-Fi public et à sa présence sur les réseaux sociaux, elle souhaite développer, avec l'aide des conseillers numériques, l'accompagnement aux Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC), en proposant des actions et des services innovants.

Des conseillers vecteurs d'inclusion numérique :

Basé au sein de la direction des systèmes d'information, le conseiller numérique devra, dans le cadre de ses actions d'animations à mener, s'approprier les outils mis à sa disposition afin de transmettre son savoir sur les NTIC à une frange ciblée de la population. Ainsi, des objectifs précis ont été identifiés, sur lesquels ils s'attèleront dès leur arrivée au sein de la collectivité :

- Détecter la précarité numérique sur le terrain.
- Déterminer le réel niveau numérique.
- Expliquer les intérêts du numérique.
- Construire des parcours d'inclusion numérique adaptés à chacun.
- Éviter l'exclusion numérique.
- Réaliser un accompagnement vers une autonomie numérique.

Des missions de renforcement numérique du territoire

Pour mener à bien ces objectifs, le conseiller numérique organisera des actions individuelles ou collectives, soit dans les salles identifiées comme lieu d'accueil de proximité (ex Cyber Espace), soit dans des lieux fréquentés par le public ciblé lors d'actions ponctuelles (ex écoles, foyer logement, salles de formation professionnelle).

Le développement des salles connectées existantes avec l'aide du conseiller numérique accélèrera la montée en compétence numérique de la population de la comune et offrira une garantie d'accès aux droits pour les non connectés.

Le conseiller numérique participera au tissage de la toile de l'inclusion numérique sur Louhans-Châteaurenaud.

Exemples d'actions innovantes à mener

Au sein des écoles élémentaires et maternelles de la ville, le conseiller numérique pourra mettre en place diverses actions :

- Les écoles étant équipées de classes numériques (valises de rangement avec tablettes et équipements connectés) il pourra mettre en place dans le cadre du décrochage scolaire des actions ciblées pour chaque enfant (ex Jules du CNED), avec un suivi sur

une année afin de constater sa progression et son implication.

- Former les enseignants au maniement de tous les outils mis à leurs dispositions, comme les tableaux numériques interactifs, les classes numériques ainsi que les écrans tactiles interactifs.

Au sein de l'espace connecté (point cyber), il pourra accueillir individuellement ou collectivement lors d'ateliers mêlant diverses thématiques :

- Soutien pour les usages quotidiens de la population lié à la simplification administrative (effectuer les démarches en ligne et en comprendre le fonctionnement afin de devenir autonome).
- Aide au télétravail, à la visioconférence, aux mails dans le cadre du travail.
- Sensibiliser aux enjeux du numérique (comprendre comment bien s'informer et vérifier les sources, protéger ses données personnelles, appréhender sereinement les réseaux sociaux).
- Utiliser différents appareils dans son quotidien (smartphone, ordinateur, smart tv, enceinte connectée etc.).

Au sein de la collectivité, le conseiller numérique devra également :

- Accompagner les agents sur les nouveaux outils numériques mis à leurs dispositions. C'est-à-dire comment s'approprier ces outils positivement et ne pas les voir comme des freins dans l'exécution de ses missions quotidiennes.
- Former les agents sur des thématiques numériques plus ciblées, souvent à la demande de celui-ci (ex Word, Excel, mailing etc.).

Au sein de la résidence des Cordeliers, il accompagnera les plus âgés :

- Avec l'aide de la flotte de tablettes du foyer, le conseiller numérique accompagnera nos anciens dans des actions ludiques pour ne pas être isolé, surtout lors de cette période spécifique, en gardant du lien grâce à la Visio ou bien la téléphonie ou encore la messagerie instantanée ou le mail. Ces activités peuvent faire le lien avec un public plus jeune lors de projets intergénérationnels soit à partir des écoles soit depuis l'espace connecté.
- Accompagner également cette tranche de la population dans les démarches administratives.

Au sein des structures du secteur social (comme le Centre Communal d'Action Sociale, la mission locale, l'association Clefs 71...), il aura notamment pour mission :

- Accompagnement à la lutte contre l'illectronisme.

Toutes ces actions ne sont bien-sûr qu'une petite partie de ce que le conseiller numérique pourrait apporter sur la ville de Louhans-Châteaurenaud afin de réduire la fracture numérique.

Urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME

La municipalité a procédé à une modification simplifiée du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sans changement de zone.

Cette modification mineure a pour objectif de faire évoluer quelques règles des zones UA, UB, UC, UF, 1AU, A et N afin de solutionner des blocages apparus lors de

l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour toute transformation extérieure d'une propriété, les pétitionnaires doivent se référer au PLU qui est consultable sur le site de la mairie (louhans-chateaufrenaud.fr). Les administrés peuvent également se rapprocher du service urbanisme, basé en

mairie annexe de Châteaufrenaud, 10 rue de la Mairie.

Si vous vous trouvez dans le périmètre de protection des Monuments Historiques, votre demande est obligatoirement soumise par la mairie à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Procédures à respecter :

Demande de Déclaration Préalable de travaux (DP)

- pour tous travaux d'aspect extérieur (ouvertures diverses, façades, clôtures...),
- pour changement de destination sans travaux extérieurs,
(exemple : transformation d'une partie logement en commerce, bâtiment agricole en habitation...),
- pour les créations de surfaces.

Demande de Permis de Construire (PC)

- pour tous travaux dépassant 20 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher (2 modes de calcul différents : simulateur sur le site service-public.fr),
- pour changement de destination avec travaux extérieurs,
- obligation de recourir à un architecte pour les surfaces de plus de 150 m², et les demandes de travaux soumis à permis de construire et déposées par une personne morale (SCI, SA, collectivité, ...).

Demande de Permis de Démolir (PD)

- pour toute démolition d'une construction sans en réaliser une autre.

Demande d'Autorisation de Travaux (AT) sur un Etablissement Recevant du Public (ERP)

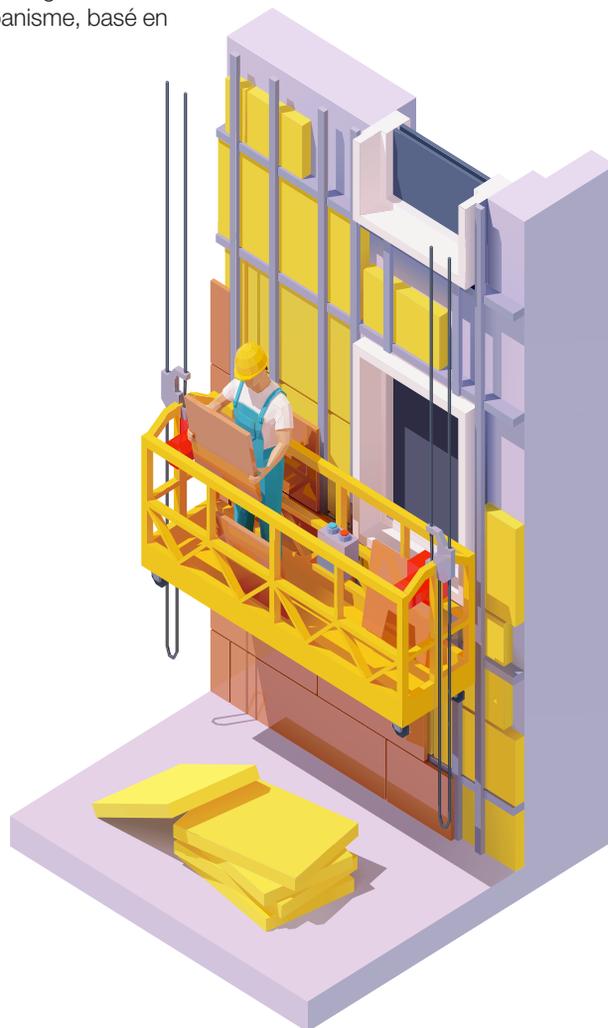
- pour tout nouvel aménagement ou modification d'un ERP (pour les projets non soumis ni à un Permis de Construire ni à un Permis d'Aménagement).

Demande d'enseignes

- pour les commerces situés dans un rayon de 100m autour d'un monument historique.

Suivi administratif des travaux

- déclaration d'ouverture de chantier pour les Permis de Construire,
- affichage sur le terrain,
- déclaration d'achèvement de travaux pour contrôle de la conformité.



INFOS PRATIQUES



Pour rappel :

Construire ou modifier un bâtiment sans autorisation d'urbanisme constitue une infraction.

Ne pas respecter le permis de construire ou la déclaration préalable obtenue peut être poursuivi devant un tribunal.



Retrouvez toutes les informations sur le PLU sur le site de la Ville : rubrique Cadre de vie et Environnement / Urbanisme.



Service URBANISME

03.85.76.75.10 / Puis choisissez le numéro 3.

Bureau à la mairie annexe, 10 rue de la Mairie - 71500 Louhans-Châteaufrenaud.

Ouvert les lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h30 à 12h et le vendredi en journée continue de 8h à 16h.

Police Municipale

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Dispositif de radar mobile : des jumelles pour contrôler la vitesse

Afin de réduire la vitesse moyenne des véhicules sur l'ensemble de la Ville, une opération de prévention routière a été lancée depuis le 15 juin. Et elle se poursuivra tout au long de l'année.

La Police Municipale est maintenant équipée d'un dispositif mobile permettant de contrôler la vitesse des automobilistes et motards. Elle procédera donc régulièrement à des temps de contrôle sur toute la commune et pourra le cas échéant verbaliser les contrevenants.

Dans un premier temps, une vigilance accrue sera apportée dans les rues suivantes : rues de Beaufort, du Jura, de l'Écotet, du Guidon, des Bordas, avenue Henri Varlot et routes de Vincelles et de Montagny.

Par la suite, des contrôles seront effectués sur d'autres secteurs de la commune. Lors de ces périodes de prévention routière, la Gendarmerie Nationale pourra également être associée.

Vivre ensemble et en toute sécurité, c'est agir pour le bien de tous !



Un nouvel Agent de la Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

Afin de renforcer les effectifs de la Police Municipale, jusqu'alors composée de 3 agents, un nouvel Agent de la Surveillance de la Voie Publique a rejoint l'équipe depuis quelques mois maintenant.

Jérôme MARYN effectue des missions de prévention et de surveillance, notamment des sites touristiques et lors de manifestations publiques.

A pied ou en vélo, il se déplace sur toute la commune pour veiller au respect des règles relatives à la sécurité et à la salubrité publiques.

Ainsi, il peut constater les contraventions au code de la route, concernant l'arrêt ou le stationnement des véhicules, les contraventions au code des assurances en cas de non apposition d'un certificat valide sur un véhicule, mais également les contraventions aux règlements sanitaires relatifs à la voie et à la propreté des espaces publics.

De plus, il recherche et constate les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage.

En plus des sites touristiques telles que la voie verte, l'aire de camping-car, la halte nautique... il effectue aussi une surveillance aux abords des écoles, notamment pour garantir la sécurité des enfants et de leurs parents et accompagnateurs.

Son rôle est donc très important puisqu'il participe pleinement aux missions qui incombent à la police municipale, service qui exerce ses fonctions au plus près de la population, au cœur de notre ville.

Analyse des Besoins Sociaux

LA MACHINE EST LANCÉE

Lors de notre dernière édition, nous évoquions le démarrage des groupes de réflexion du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Avec 6 réunions organisées entre mars et juillet, le travail avance bien !

Un questionnaire pour mieux cibler les attentes des seniors

Le bien-être des seniors de la commune restant une priorité, qui mieux qu'eux pour prendre la parole ? **Une étude sur les besoins** des personnes de plus de 65 ans a donc été lancée via un questionnaire envoyé à plus de 1900 personnes. Sur un principe d'anonymat, chacun aura donc pu s'exprimer sur des sujets variés tels que l'habitat, l'autonomie et les services, le sentiment d'isolement, l'informatique et l'accès à l'information, la vie sociale, la vie de la commune ou encore la mobilité.

Attendu pour le 14 juin, le retour des réponses a dépassé toutes nos attentes ! **590 personnes** ont souhaité exprimer leur avis. C'est Julianne, stagiaire accueillie par le CCAS dans le cadre de son BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) qui a procédé au dépouillement et à l'enregistrement de chacune des réponses.

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration vous adresse un grand merci pour votre implication ! Les semaines à venir seront donc consacrées à l'analyse de toutes ces informations précieuses, qui vous seront restituées dans le bulletin municipal de fin d'année.

Des ateliers sur mesure



En attendant, de premiers constats nous permettent déjà de prévoir des actions, alors à vos agendas !

Dès l'automne, le CCAS proposera des ateliers dont l'objectif sera de développer le bien-être des seniors de Louhans-Châteaurenaud. En partenariat avec la Mutualité Française, l'**atelier « ÉQUILIBRE »** démarrera dès le mois de septembre, tous les jeudis (hors vacances scolaires). Nous vous donnons rendez-vous **le 14 septembre à 14h30** à la salle de la cure

pour **une réunion d'information**. Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en appelant le CCAS au 03.85.76.75.14. Si vous avez des problèmes de mobilité, n'hésitez pas à le signaler au moment de l'inscription, un taxi pourra être prévu !

Réalisation d'un guide pratique

La communication étant un outil indispensable pour une bonne information, le CCAS travaillera également à la **réalisation d'un guide**, dans lequel nos aînés pourront facilement retrouver les renseignements nécessaires en matière de santé, habitat, accès aux droits et autres services.

Un programme d'animations renforcé

Sur le volet de la jeunesse, le CCAS travaille encore sur l'organisation d'actions qui permettront de consolider et développer le lien entre parents et enfants, et qui favoriseront l'accès à la culture et aux loisirs. L'organisation d'un stage d'**initiation au Hip-Hop** pendant les vacances de Toussaint ou bien encore la **découverte du graff** sont encore à l'étude. Les modalités d'inscription sont en cours de finalisation.

Mercredi 29 décembre à 15h30 à la salle polyvalente, nous vous attendons nombreux pour un **spectacle de contes et chansons de Noël** des différents pays d'Europe, qui ravira petits et grands et permettra de passer un agréable moment en famille.

Aides sociales, pensez-y !

En matière de précarité, le CCAS a également entamé la révision de son règlement des aides sociales facultatives. Vous êtes majeur et domicilié sur la commune en résidence principale depuis au moins 3 mois, vous pourrez peut-être prétendre aux aides en place. Le CCAS reste à votre disposition pour tout renseignement !

Le travail continuera bien évidemment sur 2022, avec encore bien d'autres projets !



INFOS PRATIQUES

Centre Communal d'Action Sociale
03.85.76.75.14
ccas@louhans-chateaurenaud.fr
Mairie, 1 rue des Bordes
71500 Louhans-Châteaurenaud

Dates clés !

14 septembre 2021
Réunion d'information
sur les ateliers « Équilibre »
A 14h30
Salle de la Cure

Tous les jeudis
Ateliers « Équilibre »
Renseignements et inscription
auprès du CCAS

29 décembre 2021
Contes et chansons de Noël
A 15h30
Salle polyvalente

UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Dès septembre, les restaurants scolaires seront gérés par le nouveau prestataire API Restauration. A l'issue d'une consultation effectuée en mars, c'est en effet cette entreprise, basée sur Genlis (21), qui a été retenue. Nous avons souhaité, dans la continuité de la loi EGalim, ajouter d'autres critères de sélection pour une restauration de qualité, responsable et durable pour nos enfants.

Ainsi, en plus de l'obligation du respect de la Loi EGalim (loi pour une alimentation saine, durable et accessible à tous, qui sera effective au 1^{er}/01/22), nous avons voulu que soient intégrés, dans le processus d'achats de produits, le circuit court et la saisonnalité, et également que soient pris en compte le tri et le compostage des déchets.

Nous avons apprécié le fait que l'entreprise API se fournirait pour les produits frais exclusivement auprès de producteurs du département (sauf pour le poisson, mais qui sera issu de la pêche durable), que les cuisiniers travaillent directement avec leurs fournisseurs, et que l'autonomie des enfants soit privilégiée et développée (en favorisant leurs déplacements mais aussi avec la mise à disposition, tous les jours, d'une corbeille accessible de fruits bio)... Le menu des repas sera élaboré par une diététicienne, en étroite relation avec les représentants des parents d'élèves. Établis pour 12 semaines, les menus seront communiqués aux parents afin qu'ils puissent eux-mêmes, s'ils le désirent prévoir leurs menus du soir en fonction de ceux du midi !

API Restauration préparera donc 255 repas par jour dans nos 3 restaurants scolaires, avec un approvisionnement de produits de qualité auprès de producteurs locaux (avec plus de 50 % de produits issus d'une agriculture durable, dont 20 % de produits biologiques).

Grâce à notre volonté de nous engager dans une démarche responsable, nous pouvons ainsi proposer, dès la rentrée scolaire, une cuisine plus locale, plus responsable pour participer à l'éducation gustative de nos enfants mais aussi pour les sensibiliser au développement durable. Le changement, c'est aussi dans l'assiette !



Petites villes de Demain

Signature de la convention



Le lundi 5 juillet, Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire, Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Président de la communauté de communes Bresse Louhannaise Intrercom' et Monsieur le Maire se sont rendus en sous-préfecture de Chalon-sur-Saône pour la signature de la convention "Petites villes de demain". La Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Madame Jacqueline GOURAULT, était également présente pour évoquer ce dispositif mis en place par l'État, pour le renforcement des positions des villes-centres qui rayonnent sur le territoire qui les entoure. Celui-ci vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Un programme tourné vers l'avenir qui permettra aux villes signataires de la convention, comme Louhans-Châteaurenaud, de bénéficier d'aides en terme de démarches administratives, de logistique, d'ingénierie tant sur la partie diagnostic et projet de territoire que sur la construction de dossiers pour les demandes de subventions notamment. Depuis début juillet, un chargé de mission, recruté par l'intercommunalité, travaille ainsi à l'élaboration des diagnostics et projets de territoire pour les communes de Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud, les deux villes du territoire lauréates à "Petites villes de demain".

Plusieurs axes de travail ont d'ores et déjà été ciblés pour notre Ville : le traitement des friches, la mobilité douce, l'attractivité économique avec les commerces de proximité, liée au développement de l'attractivité touristique, pour un centre-ville plus fort. Ainsi, faire partie des "Petites villes de demain" est une véritable opportunité pour le développement et l'aboutissement de grands projets !



Signature de la convention en présence de Madame la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.



LES BACS JAUNES ARRIVENT !

ON VOUS DIT TOUT

1 JANVIER 2022

Début de la distribution des bacs jaunes.
Vous pouvez l'utiliser dès réception.

2 31 JANVIER 2022

Changement du jour de ramassage.

3 PRINTEMPS 2022

Fin de la distribution des bacs jaunes pour toute la commune.

* SO HAPPY - TELLEMENT HEUREUX

5 INFORMATIONS À CONNAÎTRE

- VOUS RECEVREZ UN PREMIER COURRIER D'INFORMATIONS PENDANT L'ÉTÉ

- LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES JAUNES N'EXISTERONT PLUS.

- LA COLLECTE DE VOS EMBALLAGES RECYCLABLES DANS LE BAC JAUNE SE FERA UNE SEMAINE SUR DEUX COMME C'EST DÉJÀ LE CAS. LA COLLECTE DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DANS LE BAC GRIS SERA MAINTENUE TOUTES LES SEMAINES.

- UN COURRIER VOUS INDIQUANT LE NOUVEAU JOUR DE VOTRE COLLECTE VOUS SERA ENVOYÉ DÉBUT JANVIER 2022.

- VOUS POUVEZ REMPLACER VOS SACS PAR LE BAC DÈS QUE VOUS L'AVEZ RECU.

PLUS D'UTILISATION DE SACS JAUNES DÈS LA RÉCEPTION DES BACS JAUNES. METTEZ VOS DÉCHETS DIRECTEMENT EN VRAC DANS LE BAC.

REMISE DE PRIX POUR DES ÉLÈVES DE 3^{ÈME}



Le mercredi 30 juin, Monsieur le Maire a été très fier et honoré d'être présent à la remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation, concours auquel ont participé les élèves de 3^{ème} du collège Henri Vincenot. Chaque année, un thème est défini, pouvant faire l'objet d'un véritable travail interdisciplinaire et s'inscrivant dans une démarche d'éducation à la citoyenneté. « Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister. » a donc été le thème retenu pour l'année 2020-2021. Ainsi, grâce au travail sérieux fourni par ces élèves (dont les deux jeunes collégiennes qui ont fait la lecture de l'Appel du 18 juin lors de la cérémonie du vendredi 18 juin), accompagnés de leurs professeurs et de Mme Doyon, principale adjointe, le

collège de Louhans a reçu le 2^{ème} prix académique.

Les présidents des associations patriotiques, qui constituent notre Comité de la Mémoire, présents également, et Monsieur le Maire ont pu témoigner leur reconnaissance pour ce travail de mémoire effectué par la jeune génération. Parce qu'ils sont l'avenir, il est essentiel que nos enfants soient accompagnés, soient sensibilisés à ce devoir de mémoire pour ne jamais oublier, pour comprendre notre passé et pour contribuer à façonner l'avenir, leur avenir, notre avenir.

Nous les remercions, élèves et professeurs, pour ce magnifique travail citoyen.

PANNEAUX LUMINEUX

Trois nouveaux panneaux lumineux vont bientôt être installés sur la commune, dans les rues des Bordes, du 11 novembre et du Jura.

De format 16/9 et en couleur, ils serviront de support de communication pour relayer toutes les informations utiles pour les administrés et les touristes !

Les associations pourront envoyer en mairie leurs affiches, flyers en version numérique, qui seront ensuite projetés sur ces panneaux.

Innovants, ces panneaux seront couplés à une application mobile téléchargeable gratuitement qui permettra de recevoir directement sur son smartphone toutes les informations contenues sur les panneaux.

Un très bel outil de communication qui permettra à terme de ne plus multiplier les banderoles en centre-ville (notamment sous la Halle) et ainsi de préserver notre belle cité.



UNE ÉCONOMIE LOCALE QUI REPART



Depuis l'application des mesures gouvernementales autorisant les restaurants et bars à rouvrir, les marchés à retrouver les stands dits non essentiels, le centre-ville est à nouveau animé pour notre plus grand plaisir.

Ainsi, tous les lundis matin, touristes et habitants peuvent à nouveau arpenter le marché qui est aujourd'hui complet avec également le retour de tous nos volaillers ! Et nouveauté : découvrez un marché d'art et d'artisanat sur l'esplanade de la place de la Libération durant l'été !

Et quel soulagement de pouvoir profiter des terrasses en toute quiétude pour siroter un verre ou déguster nos spécialités gastronomiques locales !

Travaux

Hôtel-Dieu

Début juillet, l'entreprise Leblond chargée de la rénovation du parquet de la salle des femmes depuis février dernier, terminait la partie la plus délicate du chantier : poser le parquet sous les lits. En effet, ces derniers n'ont pu être enlevés à cause de leur grande fragilité. Le défi était donc de trouver une solution pour poser le parquet sans avoir à déplacer les lits ! C'est chose faite : l'entreprise a ainsi fabriqué des panneaux sur lesquels le parquet a été installé ; ces panneaux ont ensuite été glissés sous les lits et fixés sur les lambourdes. Un travail minutieux et essentiel pour la rénovation du sol de cette salle magnifique.



Tourisme

Location de vélos !

Depuis début juillet, l'Office de Tourisme, en partenariat avec la conciergerie du Val de Saône et la Ville de Louhans-Châteaurenaud, propose un nouveau service avec la location de vélos. Du lundi au samedi, plusieurs locations sont disponibles : vélos électriques, classiques et remorques pour enfant. Plusieurs formules sont proposées : de la demi-journée jusqu'à sept jours. Retrouvez tous les renseignements à l'accueil de l'Office de Tourisme. Vous pouvez également accéder directement au site internet de location en flashant le QR code ci-contre.

Il ne vous reste plus qu'à profiter de tous les parcours de mobilité douce sur la commune et alentour !



CONCOURS NATIONAL DES ENTRÉES DE VILLE



Le réaménagement de la place de la Libération a permis de créer une ouverture sur la Seille et des emplacements détente : un très bel endroit invitant à la flânerie et à la contemplation.

Depuis plus d'un an maintenant, nous profitons d'une très belle entrée de Ville côté Chalon avec le réaménagement de la place de la Libération. C'est pourquoi, nous avons souhaité participer au concours national des entrées de Ville, organisé tous les 2 ans, et aujourd'hui j'ai le plaisir de vous annoncer que notre candidature a été retenue au niveau national (lors de la présélection des dossiers) ! Une délégation s'est donc déplacée pour découvrir la place de la Libération, quels ont été les enjeux de ce réaménagement et quelles en sont les conséquences qualitatives directes sur notre cadre de vie ! Auparavant simple parking, elle est aujourd'hui un véritable lieu de vie pour les personnes de passage comme pour les habitants. Notre volonté d'en faire un site ouvert sur la Seille, rivière aux attraits touristiques indéniables, et la création d'aménagements paysagers valorisent cet espace pour une réappropriation de ce lieu et de nos rivières. Le choix des matériaux, des sols et du mobilier urbain contribuent à cette amélioration du cadre de vie ! A travers ce concours, Sites & Cités remarquables de France et la Fédération Patrimoine-Environnement souhaitent faire connaître et valoriser les démarches engagées en faveur d'espaces de qualité dans les entrées de ville notamment.

Manifestation

WEEK-END FESTIF LES 31 JUILLET ET 1^{ER} AOÛT

Dimanche 1er août 2021
2 événements - place de la Charité à Louhans Châteaurenaud

Fête de l'AOP de Volaille de BRESSE

Rencontre AutomotoRetro
Collection - Historique - Prestige - Thématique

Panier gourmand 18€
Infos et réservation
Office du Tourisme
03.85.75.05.02
Retrait des paniers
de 11h30 à 14h30 sous la Halle
Animations musicales

ACEVA
Association Centre Est du Véhicule Ancien

Entrée libre 9h-18h
Parking Vh
Animations tout au long de la journée
Exposition, Démonstrations dynamiques,
Parades en ville, Baptêmes auto, Tombola
spécial Fête des Flats

Logos: Club du Kiwanis, Radio Bresse, Rotary Club, ACEVA

Logos de partenaires: Confédération des Volailles de Bresse, Mairiel Volailles, Louhans Châteaurenaud, Office de la Bresse, Prudent, Nestenn

Samedi 31 juillet, à partir de 15h TOUS DANS LA RUE !

Pour la première fois, la Ville de Louhans-Châteaurenaud en partenariat avec la compagnie Pièces et main d'oeuvre a souhaité vous proposer un rendez-vous culturel autour des arts de la rue !

3 spectacles drôles, impertinents seront à découvrir gratuitement !

15h - square Promenade des Cordeliers

Spectacle L'Effet Barnum / cie Pièce et main d'oeuvre - **théâtre** / A partir de 10 ans.

17h30 - Cour école Jean Vial

Spectacle Le Siffleur / cie Tartalune - **humour musical** / Tout public

20h30 - Cour école Jean Vial

Spectacle Mr Kropps, l'utopie en marche / Cie Gravitation - **Création collective** / A partir de 12 ans.

Dimanche 1^{er} août, à partir de 9h RENCONTRE AUTOMOTORÉTRO & FÊTE AOP-VOLAILLE DE BRESSE

Radio Bresse, le Club du Rotary et le Club du Kiwanis, qui organisent la Fête de l'AOP - Volaille de Bresse, se sont associées avec l'Association Centre Est du Véhicule Ancien (ACEVA) pour proposer un double événement le dimanche 1^{er} août : une fête de l'AOP revisitée en version panier gourmand et un grand rassemblement de véhicules anciens.

De 9h à 17h - place de la Charité (côté foirail)

Rencontre AutomotoRetro avec des animations, expositions, démonstrations dynamiques, parades en ville, baptêmes auto, tombola.

De 11h30 à 16h - place de la Charité

Panier gourmand AOP (18 €) avec animation musicale par la fanfare Les Zallum'Gaz, stands pour les enfants par le Comité Interprofessionnel de la Volaille de Bresse.

Retrait des paniers repas sous la Halle de 11h30 à 14h30. Possibilité de manger sur place. Buvette.

Infos et réservations Office de Tourisme 03.85.75.05.02.

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU



De gauche à droite : Monsieur le Maire, Monsieur Roy, Adjoint aux sports, la jeune sportive Elvina Carré et Monsieur Dubuc, Président du Louhans Athlétic Club.

Pour la première fois, le Conseil municipal, après avis favorable de la commission Attractivité, a décidé de s'engager dans le soutien des sportifs de haut niveau, membres de clubs sportifs Louhannais-Castelrenaudins. Cet accompagnement est possible grâce à la signature d'une convention entre le club sportif concerné et la Ville. Ainsi, le club peut ensuite participer aux frais engendrés par les compétitions et les stages (frais de déplacement, achats d'équipements...), nécessaires à la progression des jeunes prodiges. La première à en bénéficier sera Elvina Carré, membre du Louhans Athletic Club, qui est en sport études à Nancy et qui excelle dans la marche athlétique ! Vice-championne d'Europe en équipe et triple championne de France, cette jeune athlète de 18 ans peut s'enorgueillir d'un parcours déjà exceptionnel. Dans les semaines à venir, elle espère pouvoir se qualifier pour les Championnats d'Europe qui ont lieu en Estonie du 11 au 14 juillet et également plus tard participer aux Jeux Olympiques 2024 ! Ce sont de tels parcours que la Ville souhaite soutenir. Permettre à de jeunes sportifs talentueux de pouvoir exercer leur passion dans de bonnes conditions est essentiel pour contribuer à révéler de jeunes talents, pour les aider à construire leur avenir. Cet accompagnement pourra être renouvelé chaque année mais pourra également être étendu à d'autres clubs, qui en leur sein, forment des sportifs de haut niveau en devenir !

Fleurissement

Une déco tout en fruits et légumes



Cette année la Ville de Louhans-Châteaurenaud a décidé de mettre à l'honneur les fruits et légumes, pour qui 2021 est l'année internationale ! Radis, carottes, courges, pommes, poires et autres végétaux ont poussés dans les parterres de fleurs et sur certains ronds-points !

Bravo à notre service des espaces verts très créatif !

Recyclage des masques

La Ville s'engage dans la collecte et le recyclage des masques chirurgicaux ! Retrouvez 2 points de collecte en mairie et à l'annexe de la mairie pour trier vos masques jetables usagés. Nos services sont également incités à ne pas jeter leurs masques et à les déposer dans des petits containers mis à disposition du personnel et des usagers à l'école municipale de musique et de danse, à la résidence des Cordeliers et aux ateliers municipaux.

Des containers mobiles de collectes pourront également être mis à disposition sur les différentes manifestations.



Expressions

Groupe majoritaire «Pour une ville encore plus forte» avec Frédéric Bouchet»

Avec la saison estivale, nous vous avons préparé – et notamment la commission culture, pour tous les événements culturels – un programme dont chacune et chacun pourra profiter pleinement dans les semaines à venir. En parallèle, le travail continue : les grands chantiers (médiathèque, passerelle sur le Solnan, rénovation de l'école primaire de Châteaurenaud...) sont validés, initiés, voir en cours de réalisation. Parfois contestés, décriés, ils sont aujourd'hui une réalité admise et seront intégrés dans le quotidien de la ville,

pour tous. Ces « grands chantiers » sont réduits à l'extrême en terme de dépense grâce à des subventions recherchées et obtenues par une nouvelle compétence développée au sein de la mairie qui nous permet donc de construire beaucoup, pour peu de dette. Ces subventions d'État sont, quoi qu'il en soit, mises à disposition : si ce n'est pas Louhans-Châteaurenaud qui en dispose, c'est une autre ville. Nous préférons qu'elles soient acquises au bénéfice des citoyennes et citoyens de notre ville. Ceci fait partie des mesures

qui nous permettent de maintenir le taux de l'impôt municipal à 0% d'augmentation, tout en investissant dans des projets importants et structurants. Tout ceci pour quoi ? Pour que notre ville maintienne et développe son statut de « ville centre » de notre large territoire, renforce son attractivité pour attirer une population nouvelle et variée, des compétences et du tourisme. Vous pouvez compter sur le plein engagement de toute votre équipe municipale majoritaire pour continuer à poursuivre le travail efficacement.

Groupe d'opposition «Être bien à Louhans-Châteaurenaud»

Nous sommes en train de mener une réflexion générale sur le « mieux-vivre » à Louhans-Châteaurenaud » suite à des remarques faites par des habitants de notre ville.

Ces remarques portent notamment sur les nuisances sonores, la circulation croissante et incessante des poids lourds très polluants et les problèmes de parking non résolus d'une manière efficace pour les riverains. De plus, se rajoutent les problèmes de dangerosité de circulation dans la ville et de la sécurité des piétons et des deux-roues.

Pour notre part, nous retenons certains sujets prioritaires tels que : l'accessibilité des arcades (réfection du dallage), l'aménagement des trottoirs (notamment pour les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite), la sécurisation des passages piétons, la circulation des deux-roues en ville, le développement des transports en commun (navette, bus, train). Il faut aussi veiller au confort des personnes et notamment des personnes âgées par des aménagements urbains adaptés (bancs), ainsi qu'une meilleure végétalisation et propreté de la ville.

Parmi les points évoqués ci-dessus, le problème engendré par la circulation des poids lourds (pollution atmosphérique et sonore induite) est le plus préoccupant.

Une attention particulière à ces différents problèmes peut permettre d'aider à la revitalisation du centre-ville où les logements vacants restent une réelle préoccupation.

La ville vous appartient. Les élus doivent répondre à vos attentes. Nous, en tant qu'élus, nous sommes à votre écoute. Toutes vos suggestions et observations peuvent nous être transmises en nous contactant par mail : etrebien71500@laposte.net

Soyez assurés que nous continuerons à affirmer notre désir et notre volonté de participer de façon constructive au devenir de la ville.

Liste « Être bien à Louhans-Châteaurenaud »
Paule MATHY, Pierre GOURSAT, Philippe ROCH

Groupe d'opposition «Union Citoyenne Louhans-Châteaurenaud»

C'est parti !... Le projet de la médiathèque est lancé sur le site de la gare. Rappelons qu'en 2015, à ce même endroit, des travaux furent réalisés pour créer un pôle multimodal (lieu dédié aux transports). Aujourd'hui, au sein de cette zone de circulation, la même majorité souhaite implanter un lieu culturel où le calme doit régner. Notre projet proposait plutôt de renforcer ce lieu avec l'installation de la mission mobilité et de l'office du tourisme.

Notre équipe, comme nous l'avions présenté pendant la campagne électorale est favorable à la création d'une médiathèque regroupant une bibliothèque ainsi qu'une ludothèque en lien avec la communauté de communes, mais pas à cet endroit ! D'autres lieux à proximité immédiate des écoles existent et correspondent peut-être mieux aux critères d'implantation d'une telle structure. En effet, la maison de retraite Pernet, située entre la mairie et l'hôtel dieu, doit déménager prochainement sur le site de l'hôpital. Cela représente une belle occasion pour la ville de repenser cet espace, patrimoine exceptionnel situé en plein cœur de la ville.

A chaque projet, Monsieur le maire argumente que ces investissements (passerelle, médiathèque...) recevront un fort taux de subventionnement. Soyons clair, le système français est ainsi fait, nous sommes le pays des subventions. Mais quelque soit sa provenance (région, département, Europe ...) celles-ci restent de l'argent public amputé à nos concitoyens ou nos entreprises.

Pour les années à venir, nous pensons qu'il serait plus utile que l'on rénove la salle polyvalente de Châteaurenaud ou le théâtre qui se dégrade quotidiennement et pour lequel aucun projet n'est à l'ordre du jour.

Yann Dheyriat, Sophie Renaud, Fabien Soulage
pour le groupe « L'union citoyenne »'

Saison municipale 2021-2022

Vos prochains rendez-vous culturels



Ouverture de saison avec le spectacle **Oraison**

Nouvelle création de la cie Rasposo

Vendredi 1^{er} et samedi 2 octobre 2021 à 20h30

Sous chapiteau, place du Champ de Foire

Cirque forain intimiste, troublant et libérateur

A partir de 8 ans.

Plein tarif : 15 € / Tarif réduit : 10 € / Réservation au 03.85.76.75.10

Dévoilement métaphorique et révolté, autour de l'image du clown blanc comme sauveur dérisoire du chaos contemporain.



Spectacle **L'Art et la Manière**

Compagnie 2^{ème} K de Figure

Mercredi 3 novembre 2021 à 15h et 17h

Au palace Pierre Provence

Spectacle mêlant conte et atelier d'art plastique

Séance de 17h traduite en LSF

Intergénérationnel à partir de 5 ans

Une invitation au voyage grâce au conte, puis une performance artistique collective !

Spectacle **Rêves d'une poule ridicule**

Compagnie de L'Hyppoféroce

Vendredi 26 novembre 2021 à 20h30

A la salle polyvalente

Spectacle musical de marionnettes et de masques

Tout public

Tarif : 6 € et gratuit - 12 ans

Malicieux clin d'oeil au «Rêve d'un homme ridicule» de Dostoïevski, ce spectacle de marionnettes sans paroles, à la fois féroce et délirant, est un pamphlet sur la malbouffe, dont la poule est l'icône emblématique.



Culture

SOYONS CURIEUX !

